



OMILAYE SA

Cotonou, le 22 Mai 2023

Objet : Soumission pour agrément

La société OMILAYE est une filiale du groupe ERANOVE. Elle a signé avec l'Etat du Bénin, un contrat d'affermage de 10 ans pour la délégation de la gestion du service public d'approvisionnement en eau potable dont les missions principales sont la production et la distribution en milieu rural.

Dans, cette perspective, elle informe les fournisseurs que le dépôt des éléments constitutifs du dossier d'agrément démarrera le 23 Mai 2023 et prendra fin le 22 Juin 2023.

A cet effet les entreprises intéressées par la présente devront fournir les documents suivants pour la demande d'agrément :

- Registre de commerce
- IFU
- Compte bancaire
- Attestation fiscale / Bilan fiscal (3 dernières années)
- CNSS
- Chiffres d'affaires (3 dernières années)
- Adresse géographique et Téléphonique
- Liste du matériel
- Liste du personnel
- Référence Technique (Certificat de bonne exécution etc.)
- Nombre d'année d'expérience

Les différents domaines d'activités sont les suivantes :

1. Hydraulique (acquisition matériel hydraulique)
2. Electromécanique
3. Produits chimique et matériel de laboratoire et analyse
4. Génie Civil
5. Produits pétroliers
6. Électricité, Électrotechnique et Automatismes
7. Mécanique et Chaudronnerie
8. Radio électricité
9. Informatique et Bureautique



OMILAYE SA

10. Équipement de protection individuelle et collective
11. Forage et entretien d'ouvrage de captation
12. Bureau d'Etudes
13. Mobilier de Bureau
14. Fourniture de bureau
15. Produits Pétroliers et Gazeux
16. Restauration
17. Transport et Logistique (Location véhicule, meuble, etc.)
18. Prestataires internationaux (ETDE, Transit, etc.)
19. Formation
20. Sécurité-Gardiennage-location de Main d'œuvre
21. Entretien Bureau et Espace Vert.

NB :

- ✓ Vous ne pouvez être agréé dans plus de trois (03) domaines d'activités.

Le Directeur Général



Dominique José DA CRUZ